

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 15 mai 2020 à 9h04 par vidéoconférence avec diffusion en direct sur Facebook.

Sont présent :

Robert Chartier, conseiller n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Cedric Briggs, conseiller n° 6
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE CONVOCATION**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **VOIRIE**
 - 3.1. Travaux de réfection du chemin Foster – Surveillance – Contrat
 - 3.2. Travaux de réfection du chemin Foster – Contrôle qualitatif des matériaux - Contrat
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

132-0520
AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 9h.

133-0520
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

134-0520
ADMINISTRATION
TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN FOSTER – SURVEILLANCE - CONTRAT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu :

- d'accepter la proposition datée du 13 mai 2020 de la firme Avizo Experts-Conseil pour une surveillance des travaux en résidence pour la réfection du chemin Foster pour un montant additionnel anticipé estimé à 6631,32 \$;
- de financer cette dépense supplémentaire à même le Règlement numéro 348-2018 décrétant une dépense au montant de 764 354 \$ pour les travaux de réfection du chemin Foster.

Adoptée à l'unanimité

135-0520
ADMINISTRATION
TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN FOSTER - CONTRÔLE QUALITATIF
DES MATÉRIAUX - CONTRAT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu :

- d'accepter la proposition datée du 13 mai 2020 de la firme Labo Montérégie pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réfection du chemin Foster au montant estimé à 8287 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense supplémentaire à même le Règlement numéro 348-2018 décrétant une dépense au montant de 764 354 \$ pour les travaux de réfection du chemin Foster.

Adoptée à l'unanimité

136-0520
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

137-0520
CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 9h14.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jacques Drolet
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.